

L'ÉCOLE PUBLIQUE EST-ELLE GRATUITE ?

La Commission « Enquête fédérale » composée de Jacky Lahaye, animateur, Madeleine Brun, Roselyne Gascò, Bérangère Goujat, Guy Brunet, Jean-Paul Gras et Serge Meunier, a présenté au Congrès national 2012 à Poitiers, l'analyse tirée de l'enquête « L'École Publique est-elle gratuite ? ».

Validé par le Congrès d'Angers 2011, l'objectif de cette enquête était de confirmer la participation d'acteurs et de partenaires aux coûts induits pour l'organisation d'activités scolaires, culturelles, sportives... **inscrites aux programmes officiels de l'Éducation nationale.** Il en est de même pour la recherche d'intervenants extérieurs agréés par la direction d'école ou l'inspection académique.

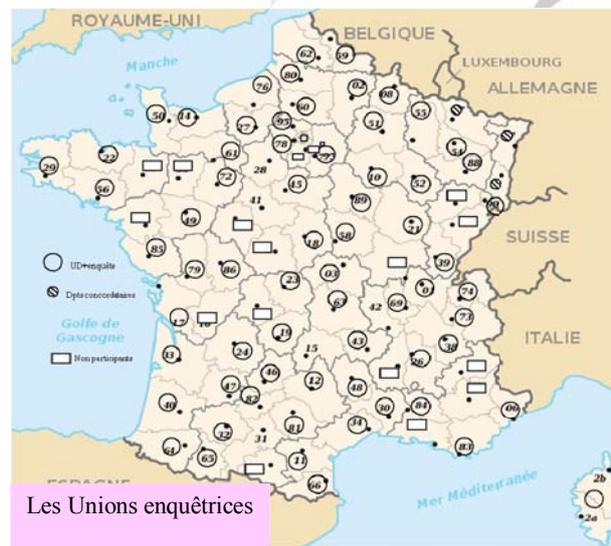
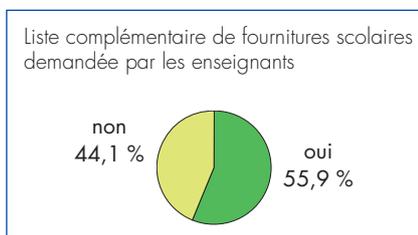
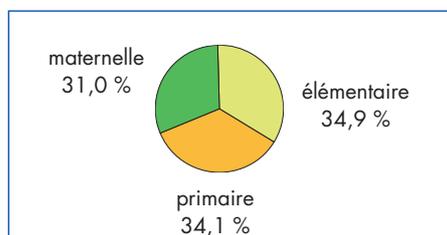
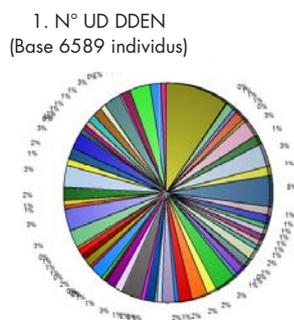
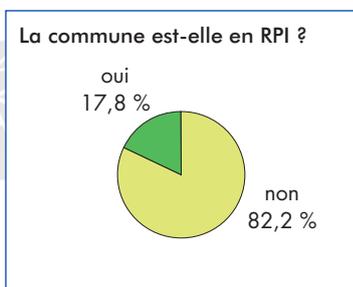
Les domaines retenus pour cette consultation :

- Matériel scolaire, fournitures et liste complémentaire demandée par l'école,
 - BCD (1), Manuels, Matériels pédagogiques,
 - Équipement sportif individuel.
- Piscine, entrée, transport.
- Sport, entrée, transport.
- Photocopieur.
- Classes transplantées.
- Autres activités pédagogiques.
- Tice (2), école numérique rurale,
 - Matériels, fournitures,
 - Abonnement Internet, maintenance.
- Intervenants extérieurs.

Les résultats traités au plan national représentent près de 7 000 questionnaires dépouillés au sein de 70 unions départementales et concernent plus de 800 000 élèves. Cet échantillon est une image mixée de notre territoire national rural, rurbain et urbain.

Un ami de l'école publique nommé officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école.

La répartition selon le retour des premiers 6 500 questionnaires et une vision de kaléidoscope des Unions qui ont répondu :





Au sein de chaque Union départementale enquêtrice, le « référent-enquête » fut doté par la Fédération d'une « clé USB » contenant le sous-programme (.exe) généré par Ethnos (3) pour des saisies décentralisées.

Les saisies retournées ont été récupérées sur la base de données et fusionnées pour un traitement national.

Le paramétrage du fichier, la liaison avec les référents, les échanges de clés, le traitement particulier de chaque union participante exporté sous un fichier « excel » et copié sur la clé avec les graphiques du même type que ceux présentés à Poitiers, furent confiés à Jean-Paul Gras en coordination avec Jacky Lahaye.

Les résultats sont représentés sous forme de camemberts et d'histogrammes, en tri à plat ; la recherche de croisements significatifs apporte une explication plus fine. Le logiciel Ethnos a été d'un précieux concours et a été fort bien reçu par les unions et les référents ; la proposition de fournir un traitement sur logiciel lisible par le plus grand nombre convient et peut être décliné sous les produits Microsoft Word, Excel ou Powerpoint par simple exportation et en document pdf !

À noter que le partenariat envisagé avec un lycée francilien n'a pu être mené à son terme pour une raison de mise à disposition de la version Ethnos. Que la professeure, Madame Raymond soit sauvée pour son aide et sa disponibilité !

Les DDEN ont un outil pour œuvrer et argumenter afin que l'École de la République retrouve ses fondements et un sens commun de l'égalité, de l'équité. Telle collègue au sein de la commission n'écrit-elle pas que la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » est considérablement écornée !

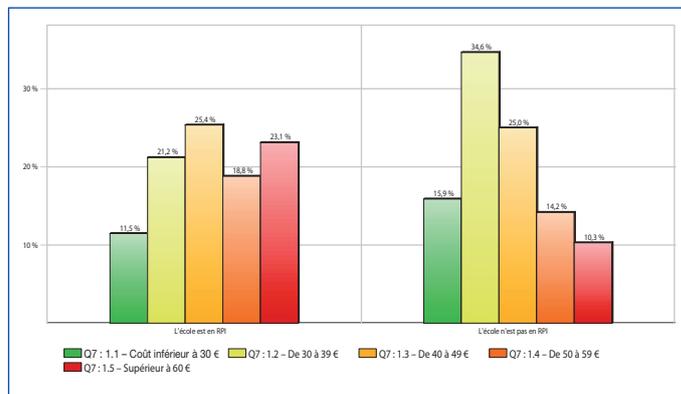
Le fonctionnement de l'enseignement primaire peut dépendre du potentiel fiscal des communes et de leur volonté politique éducative. L'égalité est un mythe !

Quant à la « Gratuité », on la trouve, on l'analyse, on la tempère, on la viole, ce que l'on peut lire dans les rapports et les différentes enquêtes. Ainsi, voici deux siècles passés d'expression de ce principe charitable où l'on doit se remémorer Jean Macé, Jules Ferry après Condorcet !

Le pouvoir fiscal a changé, les compétences des Collectivités aussi avec un désengagement permanent de l'État prescripteur.

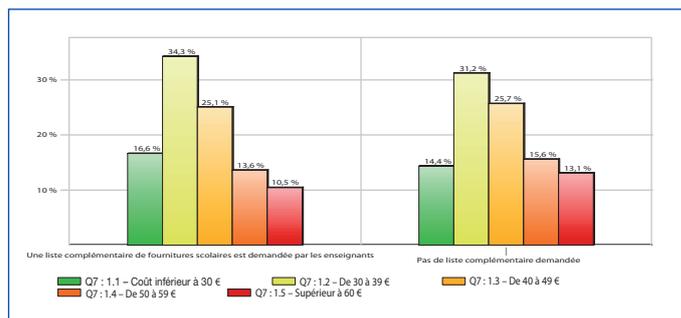
En 1999, ne notions-nous pas quatre problèmes face au coût supporté par des familles et les communes en fonction de leurs volontés et ressources financières :

Participation des communes pour les fournitures scolaires



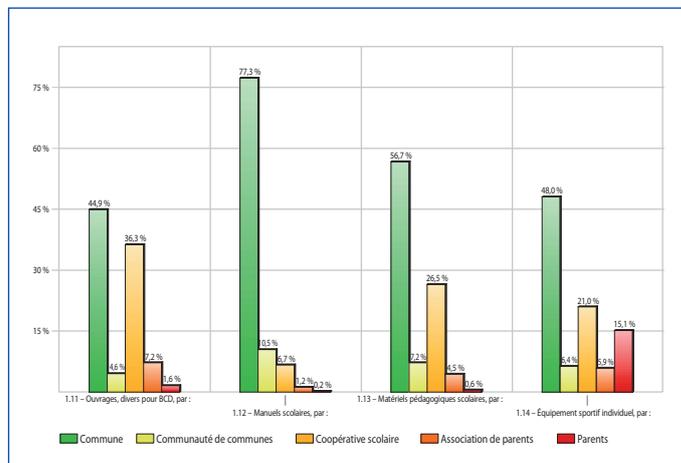
Le coût des fournitures scolaires est très variable, surtout lorsque l'école est en RPI.

Coût des fournitures scolaires / liste complémentaire



Une liste complémentaire peut être demandée par les enseignants, indépendamment du coût des fournitures scolaires. Dans ce cas, elle est assumée par les parents dans 90 % des cas.

Participation financière aux divers matériels pédagogiques



ex : dans 77,3 % la commune participe à l'achat des manuels scolaires.

- celui de la gestion financière d'une école qui n'a pas l'autonomie des EPLE (4),
- celui de la participation financière des parents au fonctionnement de l'école,
- celui des rapports de l'école avec l'argent,
- celui de la disparité des financements publics.

C'est ce dernier argument qui nous met face au dilemme des « EPEP » et autres dispositifs bradant l'école publique !



La présente consultation confirme et amplifie les disparités avec les Tice (2) et les recours détournés avec des ventes diverses, les fêtes, promotions...

L'école ne doit pas être une cible commerciale.

Les DDEN avec tous les acteurs et représentants, au sein de la communauté éducative, trouvent ainsi des

éléments d'appréciation, sans que ce travail ait été voulu pour exercer une quelconque comparaison qualitative ou quantitative ; elle ne serait pas raison ! La récolte d'informations locales pourra être exploitée en créant les conditions relationnelles avec les instances académiques, municipales et les parents d'élèves. Les enseignants étaient particulièrement demandeurs d'un retour en renseignant les sondeurs.

La Commission « Enquête fédérale » tient à souligner l'intérêt porté à cette consultation 75 % des unions et les vifs encouragements du Congrès et de son Président, Jean-Michel Lemuet. La volonté de faire vivre les délégués et de leur fournir des outils faciles d'emploi et qui permettent une relation locale aisée est récompensée. La Fédération a besoin de ces expériences du terrain qui montrent bien l'action de proximité des 20 000 collègues et leur intérêt à la compréhension de tous les domaines interactifs dans l'œuvre éducatrice.

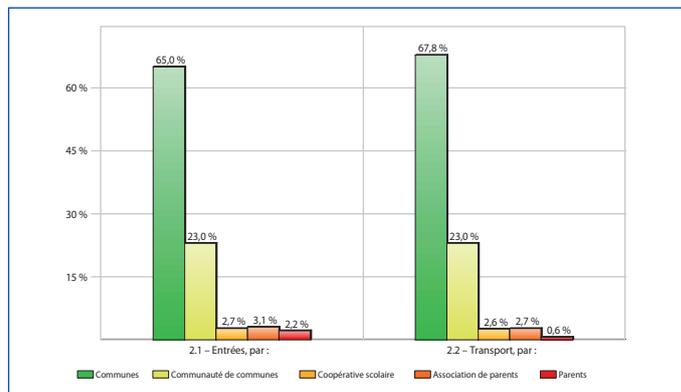
A-t-elle des éléments critiques qui ressortiraient de l'analyse globale ?

À la question : « L'École Publique est-elle gratuite ? », il convenait de mieux cerner qui apportait son obole pour le rayonnement du service public et pour des actions dans l'école. Les graphiques parlent d'eux-mêmes et si la gratuité voulue par Jules Ferry est dans les mots et les intentions, c'est bien une complémentarité de financements, d'aides, de participations qui s'agrègent pour permettre un fonctionnement ordinaire et plus recherché, plus ouvert, dès lors que les acteurs de la communauté éducative ont de la volonté et des ressources pour les soutenir !

L'État se décharge de plus en plus ; les communes, propriétaires des locaux cofinancent des programmes qui seraient sans doute de l'action d'autres compétences ; les communautés d'agglomération ont des gestions disparates.

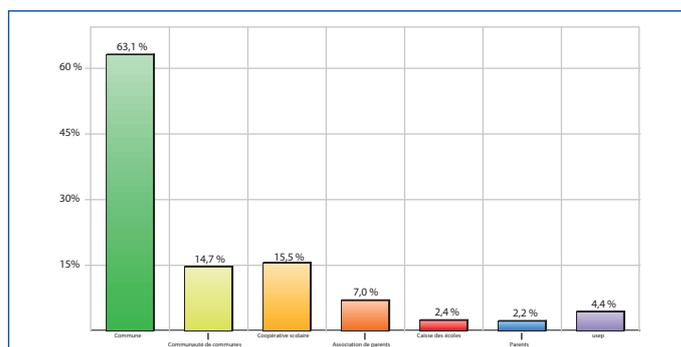
La Caisse des écoles n'existe pas uniformément et ses fonctions ont évolué. Au travers des coopératives scolaires, la générosité des familles reste heureusement volontaire et n'est pas linéaire. L'ouverture de la classe

2 – Piscine



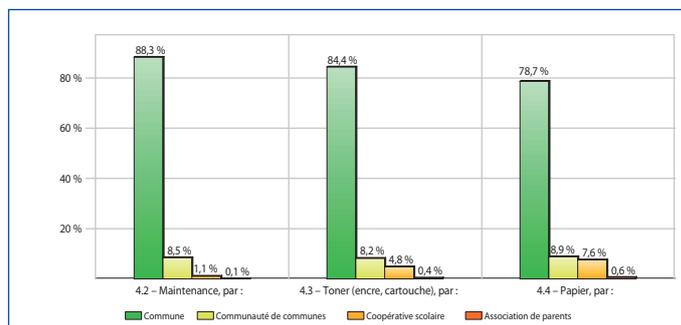
Remarque : Lorsque cette activité existe, le coût est en général assumé par les communes.

3 – Transport pour activités sportives



Remarque : Les communes ne sont pas seules pour la participation financière au transport pour les activités sportives.

4 – Photocopieur



Remarque : La participation financière est assumée en général par les communes.

ou de l'école vers des activités de découvertes est sujette au volontariat des enseignants et à un financement problématique. Les équipements en outils informatiques auraient encore des difficultés à s'imposer, quand le plan informatique pour tous date de 1986 et que l'obligation de passer le Bii (5) est un pré-requis. L'Éducation nationale elle-même, par économie veut gérer et communiquer avec cet outil hors papier.

L'inégalité n'est pas qu'au regard des résultats ; elle est bien dès l'origine, fonction des implications locales et des fonds que nous qualifierions d'aides indirectes !

Sans doute des efforts sont faits comme les projets mixtes (État - Collectivité) pour doter les écoles rurales de technologies de l'information et de la communication (point 7-Tice), mais si la question sur la fiabilité avait été posée, nous connaîtrions les réserves dues aux zones de faible réception et un surcoût d'installations (antennes relais...).



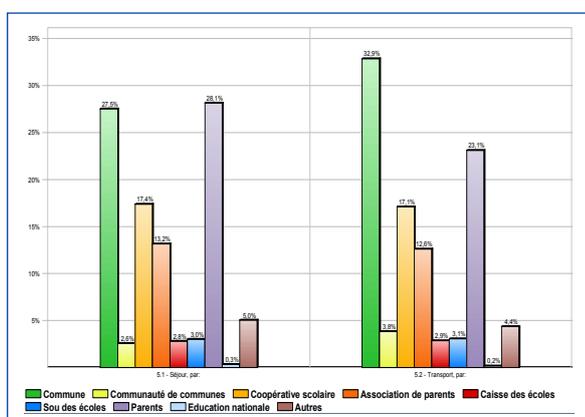
- Être militant laïque, espérer en un renouveau pour une école publique de qualité, ouverte sur l'avenir, consciente de l'évolution des besoins de nos sociétés,
- Être Délégué Départemental de l'Éducation Nationale et en donner le sens pour être plus nombreux,
- C'est se reconnaître sur tout le territoire dans la recherche d'un mieux communiquer et ressentir la richesse et les manques de l'Institution.

Rencontrer enseignants, maires et élus c'est faire œuvre de combat pour plus de liberté, plus de prise de conscience, plus de besoin de vivre ensemble pour espérer partager nos espérances de justice, de paix et de solidarité.

Comptons sur nous, cette expérience doit porter des fruits.

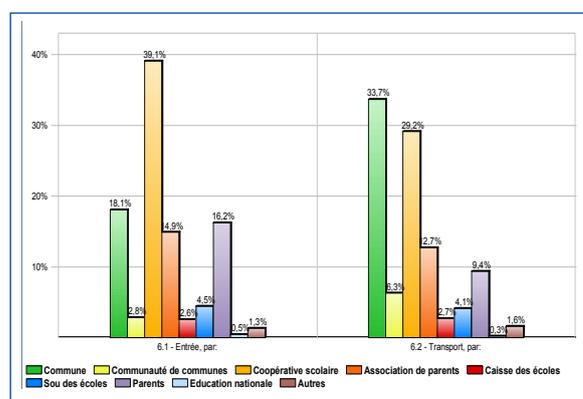
L'École Publique va renaître !

5 – Classes transplantées



Par exemple : Les parents participent dans 28,1 % des cas au financement du séjour.

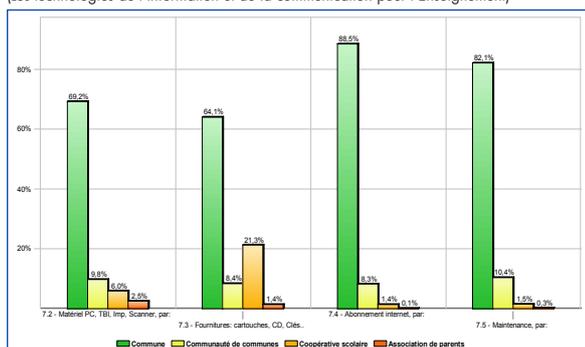
6 – Autres activités pédagogiques



Remarque : Ces activités sont en général possible grâce à la participation financière de la commune, de la coopérative scolaire, des associations de parents et des parents.

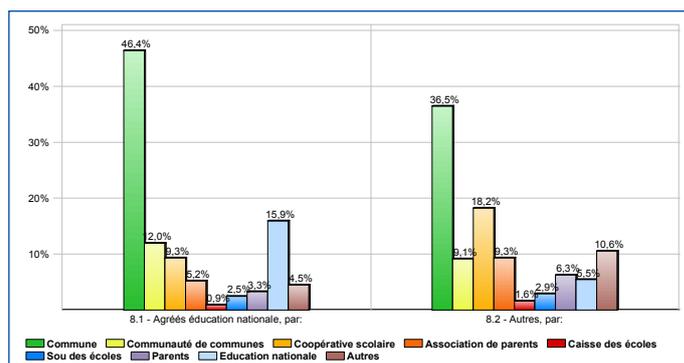
Gestion des TICE

(Les technologies de l'information et de la communication pour l'Enseignement)



Remarque : Les communes participent en général à l'achat du matériel, à l'abonnement internet et à la maintenance. La coopérative scolaire assure souvent le complément.

8-Intervenants extérieurs



Remarque : La participation financière est très variable dans les deux cas. La participation de l'Éducation nationale est à signaler.

Pour la commission,
Jacky Lahaye et Jean-Paul Gras, Conseillers fédéraux.

- (1) BCD : Bibliothèque – Centre de Documentation.
- (2) Tice : Techniques d'information et de communication pour l'Enseignement.
- (3) Ethnos : Logiciel de création et traitement de questionnaires – Société SOFTCONCEPT à Lyon.
- (4) EPLE : Établissement Public Local d'Enseignement.
- (5) Bii : Brevet informatique et internet.